

Conformément à la loi Avenir Professionnel du 5 septembre 2018, nous avons calculé l'Index de l'égalité professionnelle chez OTTEO. L'objectif est de mesurer les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes et mettre en place des axes d'amélioration pour agir sur ces disparités.

Cet index est évalué sur 100 points réparties sur 4 indicateurs.

Voici nos scores obtenus pour l'année 2025 :

Indicateur	Score obtenu	Score maximum
Ecart de rémunération femmes hommes	31	40
Ecart d'augmentations individuelles	35	35
Pourcentage de salariés augmentées au retour d'un congé maternité	Incalculable	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5	10
Score total	84	100

Nous avons donc défini deux objectifs pour l'année 2026 :

- Réduire l'écart de rémunération constaté afin d'améliorer le score obtenu et de se rapprocher de la note maximale de 40/40.
- Améliorer la représentation du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations afin d'augmenter le score et de se rapprocher de la note maximale de 10/10.